



École de la Berge  
30, rue Joly  
Lotbinière (Québec) G0S 1S0

École du Chêne  
105, rue de l'École  
Saint-Édouard (Québec) G0S 1Y0

École de la Falaise  
1003, rue de l'Église  
Leclercville (Québec) G0S2K0

**Ordre du jour  
de la réunion du conseil d'établissement  
du 24 septembre 2025, à 19 h à l'école du Chêne**

**Personnes présentes :**

Lysanne Bourguignon  
Michaël Beaudet  
Catherine Vézina  
Clara Daigle  
Geneviève Martel  
Ludovica Beaudet  
Laurie St-Onge

Valérie Lambert  
Patrick Portelance  
Marie-Pier Lepage  
Fanny St-Onge  
Gabriel Richard  
Jean-Mathieu Lemay

**1. Préliminaires**

**1.1 Ouverture de la rencontre**

La rencontre débute à 19h00.

**1.2 Présence et vérification du quorum**

Il y a quorum.

**2. Secrétariat**

**2.1 Secrétariat**

Mme Catherine Vézina se propose comme secrétaire.

**2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Michaël Beaudet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Geneviève Martel propose que celui-ci soit adopté. Cette proposition est appuyée par madame Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

**2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2025**

Madame Lysanne Bourguignon fait la lecture du procès-verbal du 5 juin 2025. Madame Marie-Pier Lepage propose l'adoption de celui-ci. Cette

proposition est appuyée par madame Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

#### **2.4 Suivis au procès-verbal**

Les suivis seront faits au cours de la séance.

#### **2.5 Retour sur l'assemblée générale de parents tenue le 4 septembre 2025**

Plusieurs nouveaux parents étaient présents à l'assemblée. Les deux tirages pour le paiement des effets scolaires ont été faits et madame Sylvie était présente pour surveiller les enfants.

#### **2.6 Révision du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2025**

Madame Lysanne Bourguignon fait la lecture du procès-verbal. Madame Marie-Pier Lepage propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par madame Catherine Vézina et adoptée à l'unanimité.

#### **2.7 Déclaration d'intérêts**

Tous les membres du conseil d'établissement ont complété le formulaire.

### **3. Questions du public**

Aucune question.

### **4. Consultations/décisions**

#### **4.1 Procédure d'élection pour combler le poste au CE**

##### **4.1.1 Secrétaire**

Madame Catherine Vézina accepte le rôle pendant les rencontres, les procès-verbaux seront rédigés par madame Émilie Joncas.

#### **4.2 Approbation des règles de régie interne 2025-2026**

Madame Lysanne Bourguignon présente les principales règles de régie interne. Le début des rencontres est fixé à 19h00. Madame Fanny St-Onge propose l'adoption de celles-ci. Cette proposition est appuyée par madame Clara Daigle et adoptée à l'unanimité.

#### **4.3 Proposition et adoption du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2025-2026**

À la suite de la présentation du calendrier des rencontres, il est adopté à l'unanimité que les rencontres se tiendront à l'école du Chêne. Madame

Fanny St-Onge propose l'adoption du calendrier. Cette proposition est appuyée par madame Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

#### **4.4 Approbation des frais chargés aux parents**

Les frais chargés aux parents sont présentés pour chacune des classes. Le montant maximal est habituellement de 80\$, mais dû à une hausse des prix des cahiers et du transport, certaines factures dépassent légèrement le montant fixé. Le montant pour la classe de 4<sup>e</sup> année à l'école du Chêne serait de 83,95\$ et celui pour la classe de 5<sup>e</sup> année à l'école du Chêne serait quant à lui de 88,61\$. Par conséquent, madame Bourguignon propose que le montant maximal soit augmenté à 90\$. La proposition est adoptée par madame Marie-Pier Lepage et appuyée par monsieur Gabriel Richard.

#### **4.5 Entente avec la Municipalité de St-Édouard et de Lotbinière**

Il n'y a pas de changement aux ententes avec les municipalités. L'acte d'établissement est adopté à l'unanimité. Toutefois, l'adresse de la salle municipale à Leclercville est le 8055 route Marie-Victorin, Leclercville.

#### **4.6 Approbation du service des dîneurs**

Madame Lysanne Bourguignon présente les tarifs pour l'année scolaire 2025-2026. Un montant de 3 \$ sera chargé aux parents pour le service du midi régulier, soit 540\$ par année et 5\$ par dîner pour le service occasionnel. Les cartes fiches pour 20 dîners couteront 80\$ et celles de 10 dîners, 40\$. L'école du Chêne compte 6 surveillants, la Berge et la Falaise 2 surveillants chacune. Après le paiement des salaires, il restera un montant de 27\$ par enfant qui servira à payer du matériel pour le midi et des récompenses aux élèves. Madame Valérie Lambert propose l'adoption de ces tarifs. Cette proposition est appuyée par madame Marie-Pier Lepage et adoptée à l'unanimité.

#### **4.7 Proposition de mesure pour la facturation**

Il est proposé de garder la même mesure que l'année dernière, soit 2 versements pour le paiement de la surveillance du dîner et les effets scolaires. De plus, des ententes de paiement peuvent être prises et nous offrirons un délai de paiement plus grand. Madame Catherine Vézina appuie ces mesures et monsieur Patrick Portelance approuve.

#### **4.8 Approbation des activités éducatives**

Madame Lysanne Bourguignon présente les activités planifiées pour plusieurs groupes. Monsieur Michaël Beaudet propose que ces activités

soient adoptées. Cette proposition est appuyée par madame Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

#### **4.9 Voyage linguistique**

Madame Catherine Vézina présente le projet de voyage à Toronto pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Le voyage aurait lieu du 24 au 26 avril 2026. Le coût serait d'environ 750\$ pour les activités, le transport, l'hébergement et la majorité des repas. Des moyens de financement seraient disponibles. Comme cette année nous avons trop d'élèves pour un seul autocar, nous offririons à l'école de la Mennais de nous accompagner. Pour le moment, les accompagnateurs restent à déterminer. Madame Marie-Pier Lepage propose l'adoption de ce projet. Monsieur Gabriel Richard accepte cette proposition.

### **5. Informations**

#### **5.1 Formation aux nouveaux membres**

La formation a été faite par tous les anciens membres. Madame Lysanne Bourguignon fera le suivi auprès de Patrick Portelance, Gabriel Richard, Jean-Mathieu Lemay, Ludovica Beudet, Laurie Laliberté et Geneviève Martel qui sont des nouveaux membres au sein du conseil d'établissement.

#### **5.2 Services complémentaires 2025-2026**

Cette année, il y a un 100% en orthopédagogique à l'école du Chêne et un 70% aux écoles de la Berge et de la Falaise. Nous avons également un 20% en psychoéducation. Par ailleurs, nous avons également les services réseau suivants : orthophonie, ergothérapie et psychologie.

#### **5.3 Loi 40**

Le conseil d'établissement analyse les besoins de l'élève et la situation de l'école, les enjeux en lien avec le projet éducatif, consulte les élèves, établit le budget annuel de l'école, etc.

### **6. Rapports**

#### **6.1 Rapport du président**

Monsieur Michaël Beudet souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'établissement. Nous avons eu de belles activités en début d'année et également du beau temps. Il souhaite une belle année scolaire à tous les membres. On ne lâche pas !

#### **6.2 Rapport de la direction**

Mme Lysanne Bourguignon est bien heureuse d'être de retour dans nos écoles pour une troisième année. Le portrait du personnel est très encourageant. À l'heure actuelle, il n'y a pas de vide de service. Mme Bourguignon annonce qu'elle quittera le 19 décembre pour un congé de maternité.

### **6.3 Rapport des enseignants**

#### **6.3.1 Berge**

Pour la rentrée, nous avons eu le spectacle Marimba et une collation glacée, le 12 septembre. De plus, le comité ludique a été formé pour l'organisation d'activités spéciales (4 élèves de 2e année, sous la supervision de Clara).

#### **6.3.2 Chêne**

Nous avons reçu un magicien pour la première journée d'école et un dîner hot-dog a été servi à tous les élèves le vendredi 5 septembre. Nous avons adopté le slogan "Bouge ton année" pour l'année scolaire 25-26. Pour l'occasion, nous danserons avec les élèves tous les jours 1. Le tournoi de hockey débutera la semaine prochaine. Nous avons eu deux collations glacées, une fournie par l'école et l'autre par Mme Valérie Gingras. Nous préparerons l'arrivée de la fête de l'Halloween à l'école. Les éducatrices spécialisées de l'école commenceront bientôt des capsules sur l'apprentissage socio-émotionnel.

#### **6.3.3 Falaise**

Merci à l'OPP pour le dîner de maïs. Nous avons pu profiter des installations sportives de Leclercville pour un après-midi. Par ailleurs, les élèves ont assisté à un spectacle de Sciences en folie le 12 septembre dernier. De plus, pour deux après-midis, nous avons eu une activité de pêche de la part de l'OBV.

### **6.4 Rapport de l'OPP**

#### **6.4.1 Berge et Falaise**

La campagne de financement pour la cour d'école se poursuit. Nous avons fait des demandes de commandites. Les vêtements vendus ont été reçus et distribués. Il y aura d'autres moyens de financement. La municipalité de Lotbinière offre de faire des activités dont les profits iraient au projet de la cour d'école. De plus, elle nous offre environ 9000\$. Finalement, nous décorerons encore les écoles aux différentes fêtes et soutiendront les équipes lors des activités.

#### **6.4.2 Chêne**

Les membres ont participé à la tenue de la photographie scolaire le 10 septembre dernier. Quelques commentaires ont été recueillis par les parents du conseil d'établissement concernant la photographie. On suggère de changer de photographe pour l'an prochain pour avoir des prises différentes. Ils prépareront bientôt des surprises sucrées à remettre aux élèves pour l'Halloween, une gracieuseté du Club Optimiste de St-Édouard.

#### **6.4 Rapport de la représentante au comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre.

#### **7. Autres points**

M. Patrick Portelance questionne le plan de débarcadère des autobus à l'école du Chêne. Mme Lysanne Bourguignon explique qu'il y avait des enjeux de sécurité. Mme Ludovica Beudet mentionne que les chauffeurs ont différentes règles à respecter.

#### **7.1 Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 6 novembre à 19h00 à l'école du Chêne.

#### **8. Levée de l'assemblée**

Monsieur Patrick Portelance propose la levée de l'assemblée, la rencontre termine à 20h21.



Lysanne Bourguignon  
Directrice



Michaël Beudet  
Président du conseil